

Mairie
FRANGY EN BRESSE
711330

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi **19 août 2016** à 20 H 30 sous la présidence de Patrick GUILLOT, Maire

Secrétaire de séance : Josette COMBETTE

Excusés : Gérald MACHURAU, Thierry LONGIN et André FERRAND

Le Conseil Municipal :

- Approuve le compte-rendu de la séance précédente.
- Décide de louer à compter du 1^{er} septembre, l'appartement situé au 1^{er} étage du bâtiment :
+ de la mairie à Mademoiselle Axelle CUGNOT
+ dit « maison Pargaud » à Madame Borislava HUMBERT.
- Prend connaissance de la procédure de vente par le S.D.I.S, de véhicules réformés et décide de soumissionner pour l'acquisition d'un FPT pour les Pompiers.
- Sollicite de l'Agence Technique Départementale de Saône et Loire, la résiliation de l'option complémentaire dite «phase opérationnelle» à la date du 31 décembre 2016.
- Décide d'ajouter au budget annexe du restaurant, des crédits d'un montant de 14.000 € (subvention D.E.T.R. 2016) pour l'achat de divers matériels.
- Reconduit MM. Thierry LONGIN et Jérôme PAGET comme membres du bureau de l'A.F.R. Frangy / le Tartre.
- Est informé qu'un permis de construire a été délivré au S.I.E. de la Seillette pour la construction d'un bâtiment de filtration et d'une lagune de décantation à la station de pompage.
- Entend le compte rendu des réunions des commissions voirie du 11 août pour des problèmes de fossés à l'Abergement et des bâtiments du 18 août pour des travaux à réaliser dans l'appartement de M. et Mme. MIRANDA.
- Emet un avis favorable à l'utilisation des locaux vacants de la Poste par l'Amicale des Anciens Elèves pour la préparation des prochaines illuminations.
- Fixe au vendredi 30 septembre la prochaine réunion et au lundi 03 octobre, l'inauguration du bar-restaurant.

La Secrétaire :



Le Maire :

